

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Solier moquettiste

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 1/32 |

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Solier moquettiste

Sigle du titre professionnel : SOLMO

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 233s - Exécution des travaux de finition : plâtrerie, peinture, carrelage, installations sanitaires, plomberie-

Code(s) ROME : F1609

Formacode : 22442

Date de l'arrêté : 03/02/2022

Date de parution au JO de l'arrêté : 10/02/2022

Date d'effet de l'arrêté : 18/08/2022

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 3/32 |

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 4/32 |

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel SOLMO

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|-------------|---|
| Mise en situation professionnelle | Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles. | 15 h 00 min | Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none"> • l'application d'un ragréage dont une partie est non revêtue ; • la pose d'un revêtement de sol PVC en dalles ou en lames ; • la pose d'un revêtement de sol textile aiguilleté ou velours en lés ; • la pose d'un revêtement textile spécifique tufté, floqué en lés avec obstacles et la confection d'un joint ; • la pose d'un revêtement de sol PVC ou caoutchouc U3/U4 homogène ou multicouche spécifique avec obstacles et la confection d'un joint avec réalisation d'une soudure à chaud ; • la pose en escalier sur deux marches d'un revêtement de sol PVC ou caoutchouc U3/U4 homogène et multicouche spécifique avec pose d'un nez de marche ; • la pose d'un revêtement de sol linoléum avec obstacles et la confection d'un joint avec réalisation d'une soudure à chaud. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Sans objet | | Sans objet |
| ▪ Questionnaire professionnel | Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf. | 00 h 40 min | Questionnaire sous la forme de QCM |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | | Sans objet |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 5/32 |

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|--|----------------------|-------------|--|
| Entretien final | | 00 h 20 min | Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (10 minutes) |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | | 16 h 00 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Tous les candidats passent le questionnaire professionnel écrit en simultané en présence d'un surveillant.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 6/32 |

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|--|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante. | | | | | |
| Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante | <p>La dépose des anciens revêtements de sol est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>Le support est correctement poncé et dépoussiéré.</p> <p>L'application du primaire est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>Le choix du type de ragréage est en rapport avec le support et le revêtement à poser.</p> <p>L'implantation, le calepinage du revêtement en dalle ou en lame sont conformes (NF DTU 53.12).</p> <p>L'alignement et le jointoiement des dalles ou des lames posées sont conformes (NF DTU 53.12).</p> <p>Les coupes sont supérieures ou égales à une demi-dalle ou demi-lame.</p> <p>Le sens de pose des dalles est conforme à la notice du fabricant.</p> <p>Le jeu périphérique nécessaire est recevable pour la pose du revêtement en lame clipsé.</p> <p>L'ajustage des dalles aux plinthes est conforme.</p> <p>La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme.</p> <p>La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12).</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 7/32 |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante | <p>Le grattage des résidus de colle est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>Le rebouchage et le traitement des imperfections du support sont conformes (NF DTU 53.12).</p> <p>L'application du primaire est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>L'application de l'enduit de ragréage est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>Le support est convenablement poncé et dépoussiéré.</p> <p>L'encollage du sol et le temps de gommage sont respectés.</p> <p>Le débit est fait en limitant les pertes et l'implantation du revêtement est conforme.</p> <p>Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>Les arasements en périphérie des plinthes sont conformes.</p> <p>La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme (NF DTU 53.12).</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante | <p>L'application du primaire est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>Le choix du type de ragréage est en rapport avec le support et le revêtement à poser.</p> <p>L'implantation, le calepinage du revêtement en dalles sont conformes (NF DTU 53.12).</p> <p>L'encollage du sol est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>L'alignement et le jointoiment des dalles posées sont conformes (NF DTU 53.12).</p> <p>Les coupes sont supérieures ou égales à une demi-dalle.</p> <p>Le sens de pose des dalles est conforme à la notice du fabricant.</p> <p>L'ajustage des dalles aux plinthes est conforme.</p> <p>La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme.</p> <p>Les matériaux, matériels, déchets sont évacués et l'environnement est remis en état.</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 8/32 |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|--|-------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante | L'encollage du sol et le temps de gommage sont respectés. Le débit est fait en limitant les pertes, et l'implantation du revêtement est conforme (NF DTU 53.12). Le sens du couchage de pose est identifié. Le marouflage est conforme. Les arasements en périphérie des plinthes sont conformes. La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme. La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12). | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique | | | | | |
| Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles. | L'implantation du revêtement en lés est conforme (NF DTU 53.12). L'encollage du sol est conforme (NF DTU 53.12). Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12). Les arasements en périphérie des plinthes sont conformes. Les arasements autour des obstacles sont conformes. La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme (NF DTU 53.12). La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12). | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles. | L'implantation du revêtement correspond au projet. Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12). La réalisation des arasements autour des obstacles est conforme. La réalisation des remontées de plinthes est conforme (NF DTU 53.12). Les arasements en périphérie des plinthes sont conformes. La réalisation de la découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme (NF DTU 53.12). La réalisation de soudure à chaud est conforme. La pose du nez de marche est conforme (NF DTU 53.12). La réalisation des arasements sur l'escalier est conforme. La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme (NF DTU 53.12). La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12). | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 9/32 |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles. | <p>L'encollage du sol et le temps ouvert sont respectés. Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12). L'alignement des lés, l'espacement sont conformes aux normes et recevables. La réalisation des arasements autour des obstacles est conforme. La réalisation des remontées de plinthes est conforme (NF DTU 53.12). La réalisation de soudure à chaud est recevable et conforme (NF DTU 53.12). La pose du nez de marche est conforme (NF DTU.53.12). La réalisation des arasements sur l'escalier est conforme. La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme (NF DTU 53.12). La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12).</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 10/32 |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|--|--|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf. | <p>La pose des revêtements horizontaux</p> <p>Le choix du type d'enduit de ragréage est en rapport avec le support et le revêtement à poser. La pose d'un siphon est conforme à l'attendu. L'implantation du revêtement est conforme (NF DTU 53.12). La jonction des revêtements posés est conforme. La réalisation des remontées de plinthes est conforme (NF DTU 53.12). La pose de profilé et d'appuis est conforme (NF DTU 53.12). La réalisation des découpes est conforme. La réalisation des soudures est conforme. Les revêtements posés sont étanches.</p> <p>La pose des revêtements verticaux</p> <p>Le choix du type de l'enduit est en rapport avec le support et le revêtement à poser. L'implantation du revêtement est conforme (NF DTU 53.12). La jonction des revêtements posés est conforme (NF DTU 53.12). Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12). La réalisation des découpes est conforme. La réalisation des soudures est conforme. Les revêtements posés sont étanches.</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet | | | | | |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 11/32 |

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

| Compétences transversales | Compétences professionnelles concernées |
|---|---|
| Travailler et coopérer au sein d'un collectif | Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf. |
| Organiser ses actions | Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante |
| | Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf. |
| Respecter des règles et des procédures | Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante |
| | Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf. |

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre SOLMO

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il corrige le questionnaire professionnel et évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence.

L'entretien final est conduit une fois toutes les évaluations réalisées.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 12/32 |

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Solier moquettiste

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 13/32 |

CCP

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|-------------|---|
| Mise en situation professionnelle | Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante | 04 h 15 min | Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle consiste en : <ul style="list-style-type: none"> ● l'application d'un ragréage non revêtu ; ● la pose d'un revêtement de sol PVC en dalles ou en lames ; ● la pose d'un revêtement de sol PVC en lés soit un VER ou un revêtement de type U2 ; ● la pose d'un revêtement de sol textile aiguilleté ou velours en lés. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Sans objet | | Sans objet |
| ▪ Questionnaire professionnel | Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante | 00 h 20 min | Questionnaire sous la forme de QCM |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | | Sans objet |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | | 04 h 35 min | |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 15/32 |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Tous les candidats passent le questionnaire professionnel écrit en simultané en présence d'un surveillant.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 16/32 |

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Sans objet

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel ; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 17/32 |

CCP

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|--|-------------|---|
| Mise en situation professionnelle | Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles. Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf. | 11 h 00 min | Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none"> • la pose d'un revêtement textile spécifique tufté, floqué en lés avec obstacles et la confection d'un joint ; • la pose d'un revêtement de sol PVC ou caoutchouc U3/U4 homogène ou multicouche spécifique avec obstacles et la confection d'un joint avec réalisation d'une soudure à chaud ; • la pose en escalier sur deux marches d'un revêtement de sol PVC ou caoutchouc U3/U4 homogène et multicouche spécifique avec pose d'un nez de marche ; • la pose d'un revêtement de sol linoléum avec obstacles et la confection d'un joint avec réalisation d'une soudure à chaud. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Sans objet | | Sans objet |
| ▪ Questionnaire professionnel | Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf. | 00 h 20 min | Questionnaire sous forme de QCM |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | | Sans objet |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 19/32 |

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|-----------|--|-------------|---------------------------------------|
| | Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | 11 h 20 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultanée en présence d'un surveillant.
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Tous les candidats passent le questionnaire professionnel écrit en simultanée en présence d'un surveillant.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 20/32 |

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :

Protocole d'intervention du jury :

Sans objet.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 21/32 |

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Solier moquettiste

Locaux

| Modalité d'évaluation | Désignation et description des locaux | Observations |
|-----------------------------------|---|--|
| Mise en situation professionnelle | Atelier disposant d'autant de postes de travail que de candidats Prévoir une zone de découpe et une zone de stockage des matériaux à proximité des postes de travail, suffisantes pour l'accueil individuel de tous les candidats. | Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Chaque poste de travail comporte des supports et des équipements généralement présents lors de l'aménagement intérieur de bâtiment. |
| Questionnaire professionnel | Salle équipée d'autant de tables et de chaises que de candidats. | L'aménagement de la salle devra garantir le respect des règles de confidentialité. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores. |
| Entretien final | Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Salle équipée de tables et de chaises pouvant accueillir le jury et un candidat. | Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. L'aménagement de la salle devra garantir le respect des règles de confidentialité. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores. |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 23/32 |

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve »

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve | Observations |
|---------------------|--------|--|--|---|
| Postes de travail | 1 | Chaque poste de travail est constitué de 4 murs (ou départ de mur) formant un carré d'environ 9 m ² , murs d'une hauteur minimale de 0.90 m et comportant un passage de 0.73 m. | 1 | Le sol devra être préparé pour permettre l'application d'un ragréage. Une maquette d'escaliers (largueur 0.70 m minimum) comportant 3 marches minimum, située dans une zone annexe dédiée à cet effet. Des accessoires amovibles (WC, huisserie, tuyaux, caisson de cloison cylindre) |
| Machines | 1 | Aspirateur industriel | 4 | Sans objet |
| | 1 | Chalumeau à air chaud pour soudure au sol | 1 | Sans objet |
| | 1 | Décapeur thermique | 1 | Sans objet |
| | 1 | Perforateur | 3 | Sans objet |
| Outils / Outillages | 1 | Marchigraphe | 1 | Sans objet |
| | 1 | Poubelles à déchets | 8 | Sans objet |
| | 1 | Seaux | 1 | Sans objet |
| | 1 | Bâches de protection | 1 | Sans objet |
| | 4 | Enrouleurs avec rallonges électriques | 8 | Sans objet |
| | 1 | Pincés coupe barre de seuil | 1 | Sans objet |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 24/32 |

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|--|--------|---|--|--------------|
| | 1 | Rainureuse Chanfreineuse | 2 | Sans objet |
| Équipements | 1 | Caisse à outils standard du solier moquettiste | 1 | Sans objet |
| | 1 | Matériels pour soudure à chaud pour sol | 1 | Sans objet |
| Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective | 1 | Gants anti-coupure, lunettes de protection, masque anti poussière, genouillères | 1 | Sans objet |
| Matières d'œuvre | 1 | Barre de seuil à visser, chevilles, vis | 1 | Sans objet |
| | 1 | Colle pour revêtement PVC 2 kg | 1 | Sans objet |
| | 1 | Abrasifs Pierre au carborundum | 1 | Sans objet |
| | 1 | Chiffons. | 16 | Sans objet |
| | 1 | Colle pour linoléum 2 kg | 1 | Sans objet |
| | 1 | Colle pour revêtement textile 2 kg | 1 | Sans objet |
| | 1 | Cordon de soudure linoléum 5 ml | 16 | Sans objet |
| | 1 | Cordon de soudure PVC 5 ml | 16 | Sans objet |
| | 1 | Enduit de ragréage 25 kg | 16 | Sans objet |
| | 1 | Linoléum en lés 4 m ² | 1 | Sans objet |
| | 1 | Primaire | 16 | Sans objet |
| | 1 | Profilés nez de marche 1.2 ml | 1 | Sans objet |
| | 1 | PVC souple en dalle 4 m ² | 1 | Sans objet |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 25/32 |

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|----------------|--------|---|--|--------------|
| | 1 | Revêtement PVC U2S en lés 5 m ² | 1 | Sans objet |
| | 1 | Revêtement textile en lés 5m ² | 1 | Sans objet |
| | 1 | Revêtement textile en lés tufté ou floqué 5 m ² | 1 | Sans objet |
| | 1 | Revêtements PVC ou caoutchouc en lés homogène ou multicouche 5 m ² | 1 | Sans objet |
| | 1 | Soudure à froid en tube | 16 | Sans objet |
| | 1 | Talonnets d'appui pour remontées pour PVC ou linoléum en 2.5 ml | 1 | Sans objet |
| Documentations | 1 | Fiches sécurité associées aux produits utilisés. | 16 | Sans objet |
| | 1 | Notices techniques d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux | 16 | Sans objet |
| | 1 | Notices techniques de montage ou d'utilisation des matériels | 16 | Sans objet |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 26/32 |

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Solier moquettiste est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

| Solier moquettiste Arrêté du 04/05/2017 | | Solier moquettiste Arrêté du 03/02/2022 | |
|--|--|--|--|
| CCP | Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante. | CCP | Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante. |
| CCP | Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique | CCP | Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 27/32 |

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SOLMO | RE | TP-00061 | 08 | 10/02/2022 | 17/11/2021 | 29/32 |

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

